



Assemblée générale

Distr. générale
23 juin 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Quarante-septième session
21 juin-9 juillet 2021
Point 6 de l'ordre du jour
Examen périodique universel

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel*

Liban

Additif

**Observations sur les conclusions et/ou recommandations, engagements
et réponses de l'État ayant fait l'objet de l'Examen**

* L'annexe est distribuée telle qu'elle a été reçue.



Réponses du Liban concernant les recommandations

Recommandations que le Liban a acceptées

<i>n°</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Statut</i>	<i>Commentaire</i>
1.	150.8	Acceptée	
2.	150.14	Acceptée	
3.	150.15	Acceptée	
4.	150.16	Acceptée	
5.	150.17	Acceptée	
6.	150.19	Acceptée	
7.	150.20	Acceptée	
8.	150.22	Acceptée	
9.	150.23	Acceptée	
10.	150.24	Acceptée	
11.	150.25	Acceptée	
12.	150.26	Acceptée	
13.	150.27	Acceptée	
14.	150.30	Acceptée	
15.	150.33	Acceptée	
16.	150.45	Acceptée	
17.	150.47	Acceptée	
18.	150.48	Acceptée	
19.	150.49	Acceptée	
20.	150.50	Acceptée	
21.	150.51	Acceptée	
22.	150.52	Acceptée	
23.	150.53	Acceptée	
24.	150.54	Acceptée	
25.	150.55	Acceptée	
26.	150.56	Acceptée	
27.	150.57	Acceptée	
28.	150.58	Acceptée	
29.	150.59	Acceptée	
30.	150.60	Acceptée	
31.	150.61	Acceptée	

32.	150.62	Acceptée
33.	150.63	Acceptée
34.	150.64	Acceptée
35.	150.65	Acceptée
36.	150.66	Acceptée
37.	150.67	Acceptée
38.	150.68	Acceptée
39.	150.69	Acceptée
40.	150.78	Acceptée
41.	150.80	Acceptée
42.	150.87	Acceptée
43.	150.91	Acceptée
44.	150.94	Acceptée
45.	150.95	Acceptée
46.	150.96	Acceptée
47.	150.97	Acceptée
48.	150.98	Acceptée
49.	150.99	Acceptée
50.	150.100	Acceptée
51.	150.101	Acceptée
52.	150.102	Acceptée
53.	150.103	Acceptée
54.	150.104	Acceptée
55.	150.105	Acceptée
56.	150.106	Acceptée
57.	150.117	Acceptée
58.	150.124	Acceptée
59.	150.126	Acceptée
60.	150.127	Acceptée
61.	150.128	Acceptée
62.	150.130	Acceptée
63.	150.131	Acceptée
64.	150.132	Acceptée
65.	150.134	Acceptée
66.	150.135	Acceptée

67.	150.136	Acceptée
68.	150.137	Acceptée
69.	150.138	Acceptée
70.	150.139	Acceptée
71.	150.140	Acceptée
72.	150.141	Acceptée
73.	150.142	Acceptée
74.	150.143	Acceptée
75.	150.144	Acceptée
76.	150.145	Acceptée
77.	150.146	Acceptée
78.	150.147	Acceptée
79.	150.148	Acceptée
80.	150.149	Acceptée
81.	150.150	Acceptée
82.	150.152	Acceptée
83.	150.153	Acceptée
84.	150.155	Acceptée
85.	150.156	Acceptée
86.	150.157	Acceptée
87.	150.158	Acceptée
88.	150.160	Acceptée
89.	150.161	Acceptée
90.	150.162	Acceptée
91.	150.163	Acceptée
92.	150.164	Acceptée
93.	150.165	Acceptée
94.	150.166	Acceptée
95.	150.167	Acceptée
96.	150.168	Acceptée
97.	150.169	Acceptée
98.	150.170	Acceptée
99.	150.171	Acceptée
100.	150.172	Acceptée
101.	150.176	Acceptée

102.	150.178	Acceptée
103.	150.179	Acceptée
104.	150.180	Acceptée
105.	150.181	Acceptée
106.	150.182	Acceptée
107.	150.183	Acceptée
108.	150.184	Acceptée
109.	150.185	Acceptée
110.	150.186	Acceptée
111.	150.187	Acceptée
112.	150.188	Acceptée
113.	150.189	Acceptée
114.	150.190	Acceptée
115.	150.191	Acceptée
116.	150.192	Acceptée
117.	150.193	Acceptée
118.	150.194	Acceptée
119.	150.195	Acceptée
120.	150.196	Acceptée
121.	150.197	Acceptée
122.	150.198	Acceptée
123.	150.199	Acceptée
124.	150.200	Acceptée
125.	150.201	Acceptée
126.	150.202	Acceptée
127.	150.203	Acceptée
128.	150.204	Acceptée
129.	150.205	Acceptée
130.	150.207	Acceptée
131.	150.208	Acceptée
132.	150.209	Acceptée
133.	150.210	Acceptée
134.	150.211	Acceptée
135.	150.212	Acceptée
136.	150.213	Acceptée

137.	150.214	Acceptée
138.	150.217	Acceptée
139.	150.218	Acceptée
140.	150.219	Acceptée
141.	150.220	Acceptée
142.	150.221	Acceptée
143.	150.226	Acceptée
144.	150.227	Acceptée
145.	150.228	Acceptée
146.	150.229	Acceptée
147.	150.230	Acceptée
148.	150.231	Acceptée
149.	150.234	Acceptée
150.	150.235	Acceptée
151.	150.236	Acceptée
152.	150.240	Acceptée
153.	150.242	Acceptée
154.	150.243	Acceptée
155.	150.244	Acceptée
156.	150.246	Acceptée
157.	150.248	Acceptée
158.	150.251	Acceptée
159.	150.253	Acceptée
160.	150.255	Acceptée
161.	150.257	Acceptée
162.	150.258	Acceptée
163.	150.259	Acceptée
164.	150.260	Acceptée
165.	150.261	Acceptée
166.	150.262	Acceptée
167.	150.263	Acceptée
168.	150.264	Acceptée
169.	150.267	Acceptée
170.	150.268	Acceptée
171.	150.269	Acceptée

172.	150.270	Acceptée
173.	150.271	Acceptée
174.	150.272	Acceptée
175.	150.273	Acceptée
176.	150.274	Acceptée
177.	150.275	Acceptée
178.	150.276	Acceptée
179.	150.279	Acceptée

Recommandations que le Liban a partiellement acceptées

<i>n°</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Statut</i>	<i>Commentaire</i>
1.	150.7	Partiellement acceptée	À NOTER : Prendre de nouvelles mesures concrètes en vue de la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
2.	150.10	Partiellement acceptée	À NOTER : Signer la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et la Convention relative au statut des réfugiés
3.	150.28	Partiellement acceptée	À NOTER : Ratifier les premier et deuxième Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques
4.	150.29	Partiellement acceptée	À NOTER : Ratifier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le Protocole de 1967 s'y rapportant
5.	150.32	Partiellement acceptée	À NOTER : Ratifier le Statut de Rome
6.	150.38	Partiellement acceptée	À NOTER : Lever la réserve à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
7.	150.42	Partiellement acceptée	À NOTER : Ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale
8.	150.82	Partiellement acceptée	À NOTER : Réformer les dispositions pertinentes du droit de la famille
9.	150.125	Partiellement acceptée	À NOTER : Supprimer les dispositions fixant des délais de prescription et mettre fin à la pratique selon laquelle les tribunaux militaires peuvent connaître de certaines affaires civiles
10.	150.129	Partiellement acceptée	À NOTER : Supprimer les délais de prescription
11.	150.215	Partiellement acceptée	À NOTER : Modifier la législation afin que les hommes et les femmes soient tous et toutes traités de manière égale en ce qui concerne le mariage, le divorce, les droits de succession, et le droit de transmettre la nationalité aux enfants et au conjoint

12.	150.222	Partiellement acceptée	À NOTER : Ériger le viol conjugal en infraction
13.	150.223	Partiellement acceptée	À NOTER : Ériger le viol conjugal en infraction
14.	150.225	Partiellement acceptée	À NOTER : Prendre toutes les mesures nécessaires à l'élimination de toutes les formes de discrimination à leur égard
15.	150.232	Partiellement acceptée	À NOTER : Adopter une loi qui érige le viol conjugal en infraction
16.	150.238	Partiellement acceptée	À NOTER : Redoubler d'efforts en vue d'ériger le viol conjugal en infraction
17.	150.245	Partiellement acceptée	À NOTER : Interdire les mariages d'enfants
18.	150.247	Partiellement acceptée	À NOTER : Adhérer au Statut de Rome de la Cour pénale internationale
19.	150.249	Partiellement acceptée	À NOTER : Prendre les mesures nécessaires pour interdire les mariages d'enfants
20.	150.281	Partiellement acceptée	Des démarches ont été entreprises pour finaliser le contrat type unique destiné aux travailleurs migrants
21.	150.282	Partiellement acceptée	Des démarches ont été entreprises pour finaliser le contrat type unique destiné aux travailleurs migrants
22.	150.283	Partiellement acceptée	Des démarches ont été entreprises pour finaliser le contrat type unique destiné aux travailleurs migrants
23.	150.284	Partiellement acceptée	Des démarches ont été entreprises pour finaliser le contrat type unique destiné aux travailleurs migrants
24.	150.285	Partiellement acceptée	Des démarches ont été entreprises pour finaliser le contrat type unique destiné aux travailleurs migrants
25.	150.289	Partiellement acceptée	À NOTER : Adopter une loi unique sur le statut personnel et modifier la loi sur la nationalité pour que les femmes aient les mêmes droits que les hommes

Recommandations dont le Liban a pris note

<i>n°</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Statut</i>	<i>Commentaire</i>
1.	150.1	Notée	
2.	150.2	Notée	
3.	150.3	Notée	
4.	150.4	Notée	
5.	150.5	Notée	
6.	150.6	Notée	

7.	150.9	Notée
8.	150.11	Notée
9.	150.12	Notée
10.	150.13	Notée
11.	150.18	Notée
12.	150.21	Notée
13.	150.31	Notée
14.	150.34	Notée
15.	150.35	Notée
16.	150.36	Notée
17.	150.37	Notée
18.	150.39	Notée
19.	150.40	Notée
20.	150.41	Notée
21.	150.43	Notée
22.	150.44	Notée
23.	150.46	Notée
24.	150.70	Notée
25.	150.71	Notée
26.	150.72	Notée
27.	150.73	Notée
28.	150.74	Notée
29.	150.75	Notée
30.	150.76	Notée
31.	150.77	Notée
32.	150.79	Notée
33.	150.81	Notée
34.	150.83	Notée
35.	150.84	Notée
36.	150.85	Notée
37.	150.86	Notée
38.	150.88	Notée
39.	150.89	Notée
40.	150.90	Notée
41.	150.92	Notée

42.	150.93	Notée
43.	150.107	Notée
44.	150.108	Notée
45.	150.109	Notée
46.	150.110	Notée
47.	150.111	Notée
48.	150.112	Notée
49.	150.113	Notée
50.	150.114	Notée
51.	150.115	Notée
52.	150.116	Notée
53.	150.118	Notée
54.	150.119	Notée
55.	150.120	Notée
56.	150.121	Notée
57.	150.122	Notée
58.	150.123	Notée
59.	150.133	Notée
60.	150.151	Notée
61.	150.154	Notée
62.	150.159	Notée
63.	150.173	Notée
64.	150.174	Notée
65.	150.175	Notée
66.	150.177	Notée
67.	150.206	Notée
68.	150.216	Notée
69.	150.224	Notée
70.	150.233	Notée
71.	150.237	Notée
72.	150.239	Notée
73.	150.241	Notée
74.	150.250	Notée
75.	150.252	Notée
76.	150.254	Notée

77.	150.256	Notée
78.	150.265	Notée
79.	150.266	Notée
80.	150.277	Notée
81.	150.278	Notée
82.	150.280	Notée
83.	150.286	Notée
84.	150.287	Notée
85.	150.288	Notée
86.	150.290	Notée
87.	150.291	Notée
88.	150.292	Notée
89.	150.293	Notée
90.	150.294	Notée
